



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Fête du miel et des confitures 18 août 2024 – Arche de la Nature, Maison de la Prairie 72530 Yvré l'Evêque

« Trophée de l'Arche de la Nature » -      CONCOURS « CONFITURE »  « GELEE »

NOM PRENOM : .....

SI NECESSAIRE SOCIETE / STRUCTURE : .....

ADRESSE : .....

TEL./ PORTABLE : .....

COURRIEL : .....

DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT DU CONCOURS ET EN ACCEPTE TOUTES LES CONDITIONS.

FAIT A:

LE:

SIGNATURE :

Date limite d'inscriptions et Date limite de dépôt des confitures / gelées : le 14 août 2024

Le fait de remplir le bulletin d'inscription et de participer au concours vaut pour acceptation complète et entière du règlement.

Le 2<sup>ème</sup> pot sera conservé en archive pendant 1 an au sein de l'Ordre des Maîtres Confituriers de France.

Le fait de participer à un concours, quel qu'il soit, suppose que l'on se remette en question et que l'on accepte d'être jugé quel que soit le résultat.

Tout envoi incomplet ne sera pas pris en compte.